



# Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

CETIM  
Rue Amat 6  
CH-1202 Ginebra  
Tel. +41 (0)22 731 59 63  
Fax +41 (0)22 731 91 52  
E-mail: [contact@cetim.ch](mailto:contact@cetim.ch)  
Site Web: [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**  
*34e session*  
**ITEM 2 : Rapport annuel de l'Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme**

## **Declaration oral**

Monsieur le Président,

Je parle au nom du CETIM. Je suis également membre de La Via Campesina.

Nous remercions le Haut-Commissaire pour son rapport sur la situation des droits de l'homme en Colombie.

La Via Campesina a joué un rôle très important dans le cadre des accords de paix. Elle a eu le statut d'observateur officiel sur la question de la réforme agraire, un pilier fondamental pour assurer une paix durable et globale.

Lors de sa mission à fin novembre 2017, la délégation de La Via Campesina a pu constater que les accords de paix sont accueillis avec espoir et soulagement ! La fin de la guerre est ressentie comme étant un tremplin essentiel vers une société plus juste qui devrait mettre fin aux inégalités sociales criantes et la pauvreté. La restauration de la paix est également l'espoir de l'avènement d'une participation démocratique et la fin de la violence institutionnelle.

Malgré tout, le désenchantement et le découragement sont perceptibles car les engagements pris ne se concrétisent pas sur le terrain. Ce sont principalement les populations et communautés rurales qui ne voient pas d'améliorations : la réforme agraire n'avance pas, les terres promises ne sont pas mises à disposition ni légalisées, la pression sur les terres par l'agriculture industrielle et les exploitations minières s'accroît. La répression contre les producteurs de cultures illicites reste violente sans que le remplacement de ces cultures se fasse en concertation. Les voies d'accès pour la commercialisation de la production agricole sont insuffisantes et l'absence d'infrastructures de santé est flagrante. L'insécurité augmente et plus de cent cinquante leaders communautaires et paysans, syndicalistes et ex-combattants ont été assassinés depuis la signature.

La délégation de La Vía Campesina a en outre constaté les lenteurs administratives, le retard des programmes de développement et la réticence de la majorité parlementaire à voter les lois qui découlent des accords de paix.

Compte tenu de cette situation, nous appelons le Conseil des droits de l'homme et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme en Colombie à assurer la mise en œuvre des accords de paix avec toute l'énergie nécessaire. Comme le recommande le rapport, il est nécessaire de "consolider une présence globale et efficace dans les zones rurales" en donnant la priorité aux changements structurels qui s'attaquent aux causes historiques profondes du conflit armé, c'est-à-dire le problème de la terre, de la pauvreté et de l'exclusion historique de ces zones.

Merci beaucoup pour votre attention.

Genève, le 21 mars 2018